EDUCATHON

Quel avenir pour le sport en France?

Donnons la parole à la jeunesse !/



RÉALISÉ PAR







AVEC LE SOUTIEN DE

EN PARTENARIAT AVEC









Loïc Rosetti Président de l'ANESTAPS



a jeunesse est encore trop peu intégrée aux instances décisionnaires qui constituent et font évoluer notre société. En tant qu'organisation représentative de la jeunesse en formation dans le champ du sport, et de ce fait, des futurs professionnels du sport, il est de notre devoir d'agir et d'être force de proposition auprès des différents

acteurs décisionnaires. C'est avec cette perspective, que nous nous sommes entourés d'organisations partageant nos valeurs, nos ambitions et c'est pourquoi nous avons collaboré avec le Think tank *Sport et Citoyenneté*. Nous avons également reçu le soutien de l'Agence nationale du Sport pour affirmer notre volonté et mettre en place un EDUCATHON sur « l'avenir du sport en France ».

Un EDUCATHON est un projet d'innovation sociale mis en place il y a maintenant plusieurs années par l'ANESTAPS, permettant en un temps restreint de mettre en avant toute l'imagination, les idées et la créativité de chaque participant. Pour cet événement sur une journée, 100 jeunes issus de tout horizon ont œuvré pour faire ressortir 24 propositions sur l'avenir du sport en France, en lien avec les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. L'appui de notre partenaire de longue date, l'UCPA nous a permis d'accueillir les participants au sein du site olympique de Vaires-Torcy pour divers temps d'échanges et de construction, animés par des formateurs de l'ANESTAPS et accompagnés de 10 experts du sport en France.

Notre organisation, représentant les futurs acteurs du sport en France, est fière d'avoir porté ce projet auprès des acteurs et structures du monde sportif actuel. Le livrable, comportant les 24 propositions de la jeunesse, est pour nous un premier pas vers l'intégration des jeunes au sein de la nouvelle gouvernance du sport français. Nous espérons que ce document retiendra toute l'attention des décisionnaires politiques pour répondre au besoin des nouveaux enjeux du sport français. Nous remercions *Sport et Citoyenneté* pour cette nouvelle collaboration fructueuse et l'Agence nationale du Sport pour la confiance accordée, qui nous a permis de mettre en lumière le souhait des jeunes pour l'avenir du sport en France.



l'heure où le modèle historique

d'organisation du sport en France est bouleversé par de nombreux changements, la jeunesse demeure encore trop peu concertée sur ces enjeux. Alors que nous parlons de mutation des pratiques, d'augmentation du nombre de pratiquants ou de licenciés, de nouveaux espaces à conquérir, de nouveaux métiers à inventer... nous peinons à y associer pleinement les acteurs de jeunesse qui sont pourtant les pratiquants d'aujourd'hui

et les futurs professionnels et dirigeants du sport de demain.

Avec notre partenaire l'ANESTAPS, nous avons manifesté à plusieurs reprises notre volonté d'apporter une contribution commune sur les enjeux de jeunesse. Forts de plusieurs collaborations fructueuses, notamment lors de l'édition 2019 de la Journée Nationale « Sport et Handicap » à Paris, notre ambition était de répondre à ce besoin nouveau en organisant le premier EDUCATHON sur l'avenir du sport français : réunir 100 jeunes d'horizons divers pour une journée de travail. L'objectif : formuler une série de propositions à l'attention des décideurs publics et sportifs. Ce document synthétise une partie de ce travail, et constitue une contribution de la jeunesse aux défis du

En tant que Think tank, notre rôle est de susciter le débat et de contribuer à la pleine reconnaissance de la place du sport dans notre société. Nous remercions vivement l'ANESTAPS pour cette collaboration fructueuse, ainsi que l'Agence nationale du Sport pour son soutien et pour l'attention portée à cette initiative dès son origine.



sport de demain.





Frédéric Sanaur Directeur Général, Agence nationale du Sport

e modèle des EDUCATHONS investit de plus en plus le champ des réflexions autour de l'évolution des actions et politiques publiques de l'éducation. Je salue la volonté de l'ANESTAPS et du Think tank Sport et Citoyenneté de s'être saisis de cet outil innovant au service de l'intérêt général.

Le sport-santé et la transition écologique sont des sujets qui imprègnent notre quotidien et notre vision de l'avenir. Il est à mon sens important que les étudiants en STAPS en aient conscience et acceptent d'y consacrer du temps pour faire naître un nouveau modèle d'éducation dont ils seront l'un des principaux acteurs au quotidien.

L'Agence nationale du Sport a été très sensible à cette démarche prospective qui rejoint ses objectifs et sa stratégie de développement du sport pour tous, sous toutes ses formes, au service du bien-être de chacun et dans le respect du monde qui nous entoure. La jeunesse et l'éducation sont des priorités fortes et représentent des axes essentiels de l'évolution des pratiques sportives en France dans les années à venir et avec la perspective de l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

L'Agence nationale du Sport, qui porte et soutient une nouvelle ambition pour le sport français, est fière d'avoir pu accompagner les initiatives proposées à l'occasion de cet EDUCATHON. La nouvelle gouvernance du sport dans les territoires pourra légitimement s'inspirer de ces projets pour enrichir les futurs projets sportifs territoriaux et ainsi optimiser les décisions et choix à faire en matière de politique sportive locale.



L'EDUCATHON: QU'EST-CE QUE C'EST?







Etucica Single S

EXPONDENT OF THE PROPERTY OF T

propositions'

Vendredi 13 septembre 2019 base nautique de Vaires-Torcy





OBJECTIFS

Réfléchir à des problématiques précises au travers de méthodes pédagogiques innovantes et grâce à l'éclairage d'experts issus du monde du sport.

Méthode de travail

L'illustration

Exprimer par le dessin une représentation idéale et utopique de la thématique.





Les six mots

Questionner la thématique de six points de vue différents

CRÉATIVE

OPTIMISTE

ÉMOTIONNELLE

La méthode de Delph

Poser une série de questions à un cercle permanent de jeunes, plusieurs fois de suite. Le but est de rassembler des avis, de mettre en évidence les convergences d'opinions et de dégager une série de propositions.











ORGANISATIONNELLE



La restitution

A l'issue du travail en atelier, les propositions retenues ont été présentées en séance plénière, les étudiants mobilisés sur les autres ateliers ayant la possibilité de voter pour leur mesure préférée à travers l'outil Beekast. Une manière ludique et participative de s'exprimer sur l'ensemble des thématiques abordées durant la journée.













RÉSUMÉ DES PROPOSITIONS

GOUVERNANCE

- Dans le cadre du fonctionnement des conférences régionales du sport (CRS), faciliter le recours aux « civic tech » pour permettre aux usagers et aux associations d'usagers du sport (associations, clubs sportifs) d'exprimer leurs besoins et leurs idées et de participer ainsi à l'élaboration du projet sportif de territoire.
- Permettre une représentation ou une consultation régulière des organisations de jeunesse dans/par le Conseil d'Administration de l'Agence nationale du Sport, ainsi que dans les futures conférences régionales du sport.

ENGAGEMENT

- Expérimenter à l'échelle d'un territoire le déploiement d'une plateforme « Je m'engage dans le sport », visant à centraliser les besoins exprimés par les associations sportives et à faciliter la mise en relation avec de potentiels bénévoles inscrits sur la plateforme.
- Dans le cadre de cette expérimentation, créer un référentiel de compétences ; chaque mission effectuée et attestée par l'association d'accueil permettant au bénévole de créditer son compte et de monter en compétences.



ÉDUCATION

- Dans le cadre de l'enseignement primaire, reconsidérer la place de l'EPS dans l'enseignement obligatoire, en facilitant l'intervention de professionnels de l'EPS aux côtés des professeurs des écoles. Dans le cadre de l'enseignement secondaire, accompagner les innovations pédagogiques et les initiatives menées pour diversifier les activités proposées dans les cours d'EPS. Enfin, dans le cadre de l'enseignement supérieur, rendre obligatoire dans toutes les formations universitaires la pratique des activités physiques ou sportives, en banalisant le jeudi après-midi comme plage horaire dédiée
- En lien la Stratégie Nationale Sport-Santé ainsi que le dispositif du service sanitaire, formaliser l'intervention d'étudiants en STAPS dans les collèges/lycées afin de promouvoir les bienfaits des activités physiques et sportives et lutter contre les comportements sédentaires.
- Au niveau local, faciliter les coopérations entre tous les acteurs de l'école pour co-construire des expérimentations dans les temps périscolaires, alliant accompagnement scolaire et pratique d'activités physiques ou sportives.
- Rendre plus lisibles et flexibles les parcours de formation des jeunes vers les métiers du sport, par la création d'un guide des parcours, le développement de serious game et l'implication forte des acteurs du sport dans les forums d'orientation.

DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES

En partenariat avec les Liv-Lab Sport, les incubateurs et les acteurs spécialisés dans les technologies immersives, expérimenter la création de solutions permettant de tester certaines activités sportives en réalité virtuelle ou augmentée.

En collaboration avec les fédérations sportives, développer une application numérique en « marque blanche », comportant des fonctionnalités dédiées à l'animation de leurs communautés.

Faciliter l'identification de l'offre sportive territoriale grâce à un service de géolocalisation et l'agrégation des données disponibles de différents acteurs (clubs sportifs, équipements, maisonssport-santé, espaces, sites et itinéraires, etc.).

Expérimenter la création de « box sportifs » dans les parcs ou les espaces de pratique. Ces casiers faciliteraient l'accès à du petit matériel sportif ou à du matériel spécifique gratuitement ou moyennant une contribution financière.

En matière de para-sport, optimiser le recensement du matériel adapté existant dans les structures sportives ou les structures médico-sociales, à l'échelle d'un bassin de vie, afin de rendre visible le matériel disponible, dans une optique de mutualisation et de partage.

ÉGALITÉ ET ACCÈS AU SPORT

Soutenir des expérimentations en matière de pratiques sportives mixtes permettant à chacun de pratiquer ensemble dans des conditions optimales, quel que soit le genre ou la capacité.

Pour lutter contre le décrochage sportif des jeunes filles, réinvestir aux côtés des fédérations les équipements sportifs urbains. Organiser des journées de découverte mixtes autour du partage de ces équipements lors d'animations régulières « Hors des murs », en lien avec les clubs sportifs de proximité et les associations de quartiers.

Lors de la construction de nouveaux équipements sportifs, proposer, sur un même lieu, différents espaces de pratique et de services. Encourager dans les clubs le développement d'offres sportives miroirs parents/enfants.

Expérimenter la mise en place de dispositifs « Pass'Sport Actifs », accessibles gratuitement pour toutes les personnes l'année de leur retraite.



INCLUSION

Identifier à travers un appel à manifestation d'intérêt les fédérations sportives ou associations qui souhaitent s'engager dans des programmes à vocation éducative et sociale dans les établissements pénitentiaires.

Développer des programmes de sensibilisation à destination des fédérations sportives, dans le but de les accompagner dans la définition, le suivi et le développement d'actions en faveur des publics migrants/réfugiés.

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET GRANDS ÉVÉNEMENTS SPORTIFS

20 Enrichir la Charte des 15 engagements écoresponsables des organisateurs d'événements sportifs par des mesures liées à l'impact et l'héritage.

Au niveau des conférences régionales du sport, accompagner les organisateurs d'événements sportifs de dimension nationale organisés en France à se saisir de cette charte et à définir un plan d'action opérationnel.

Enlienavecles comités d'organisation, enrichir le programme de formation des bénévoles engagés dans l'organisation d'un grand événement sportif, en proposant des formations courtes et complémentaires et en diversifiant les sujets abordés.

EN MATIÈRE DE SANTÉ

Veiller à une répartition équitable des espaces labellisés « Maison Sport-Santé » sur l'ensemble du territoire national et ultramarin. Expérimenter la création de ces maisons près des universités.

Revitaliser le dispositif « Sport sur Ordonnance » via un engagement fort du corps médical et une clarification des prérogatives ainsi que des capacités d'intervention de chaque profession.





THEMATIQUE I GOUVERNANCE

La France a entrepris une vaste réforme de son organisation sportive, en donnant une plus large autonomie au mouvement sportif et en associant à sa gouvernance les collectivités territoriales et le monde de l'entreprise. L'objectif est d'atteindre des objectifs communs en matière de développement de la pratique sportive en France et du haut niveau ainsi que de la haute performance, notamment dans la perspective des JOP 2024.

Par ailleurs, le renforcement du lien démocratique entre les citoyens, le service public et les acteurs politiques est aujourd'hui fortement exprimé. Pour y répondre, des technologies (« civic tech ») sont développées afin d'associer davantage les usagers et les associations d'usagers dans la réalisation de diagnostics territoriaux ou dans la définition de politiques et de plans d'action, renforçant ainsi la démocratie directe et participative.

Enfin, l'engagement et la participation des jeunes (15-29 ans) dans les instances de gouvernance demeurent des enjeux majeurs pour les années futures. Cet enrichissement est nécessaire afin de faire perdurer, mais aussi évoluer, le modèle d'organisation du mouvement sportif français, confronté à une massification de la demande sportive et à l'essor d'une offre plurielle (associative, commerciale, digitale...), nécessitant de nouvelles expertises et métiers.





Dans le cadre du fonctionnement des conférences régionales du sport (CRS), faciliter le recours aux « civic tech » pour permettre aux usagers (pratiquants licenciés ou non) et aux associations d'usagers du sport (associations, clubs sportifs) d'exprimer leurs besoins et leurs idées et de participer ainsi à l'élaboration du projet sportif de territoire. Ces outils pourront prendre la forme de consultations numériques (via des outils comme www.make.org), de

mise en place de budgets participatifs, de consultations des jeunes pratiquants (via des outils comme www.voxe.org), etc. Cette approche renforcera la participation des usagers du sport et sera complémentaire de l'instauration, au sein des CRS, d'un collège des représentants des personnes physiques et morales intéressées par le développement du sport.







A l'image de la composition de plusieurs instances (Conseil Économique Social et Environnemental et ses déclinaisons en régions), permettre une représentation ou une consultation régulière des organisations de jeunesse dans/par le Conseil d'Administration de l'Agence nationale du Sport (au titre des personnalités qualifiées), ainsi que dans les futures CRS.

Au sein de ces instances, favoriser le recours à la Clause d'Impact Jeunesse et ainsi tenir compte de la situation des jeunes dans les travaux préalables aux décisions prises. Il s'agira de savoir si la décision en préparation contient une barrière d'âge, si la jeunesse pâtira à court ou moyen terme de cette décision et si c'est le cas, d'envisager des mesures pour compenser la situation.





THEMATIQUE 2 ENGAGEMENT

En 2019, 37% des Français ont donné de leur temps gratuitement. Un engagement fort et constant, mais en pleine mutation. Le bénévolat associatif classique s'effrite alors que l'engagement informel, à l'occasion par exemple d'événements sportifs, progresse. Le sport semble subir plus que d'autres secteurs cette évolution, malgré les nombreuses mesures d'encouragement mises en place. L'enjeu est donc de revitaliser le bénévolat de proximité dans le sport, en accompagnant les associations pour attirer et fidéliser de nouvelles personnes.



des Français ont donné de leur temps gratuitement en 2019





Expérimenter à l'échelle d'un territoire (métropole, département ou région) le déploiement d'une plateforme « Je m'engage dans le sport », à l'image d'autres plateformes existantes (www. benevolt.fr ou www.tousbenevoles.org) ou en partenariat avec celles-ci. Cet espace visera à centraliser les besoins exprimés par les associations sportives (demande) et à faciliter la mise en relation avec de potentiels bénévoles inscrits sur la plateforme (offre).

Cette plateforme aura deux entrées : elle accompagnera d'une part les associations sportives dans l'expression de leurs besoins, à travers une **boîte** à outils numérique permettant de construire, via un parcours personnalisé et des outils prêts à l'emploi, une stratégie sur mesure en matière de recrutement des bénévoles (identification des besoins, rédaction des fiches de poste, synergies avec les organismes-relais, prise en compte des motivations des candidats...).

Elle facilitera d'autre part les démarches des candidats en raison de sa souplesse, et valorisera le parcours des bénévoles inscrits sur la plateforme à travers un système de validation des compétences.



PILOTES POTENTIELS

CNOSF/CPSF

Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports Acteurs économiques

Dans le cadre de l'expérimentation « Je m'engage dans le sport », créer un référentiel de compétences (par exemple : bloc « événementiel » ; bloc « communication » ; bloc « management »; bloc « développement de projets », bloc « comptabilité », etc.). Chaque mission effectuée et attestée par l'association d'accueil permettra au bénévole de créditer son compte et de monter en compétences.

A l'issue du parcours et pour chaque bloc, un **examen en ligne** (serious game) permettra de vérifier ou non l'acquisition des compétences. Une attestation sera délivrée, favorisant ainsi la transférabilité des compétences acquises dans le cadre d'un parcours scolaire, universitaire ou professionnel (sous forme de supplément au diplôme, de badge numérique sur profil LinkedIn ou Viadeo, de lien avec le compte d'engagement citoyen, etc.).

Tout au long de l'expérimentation, une mesure d'impact sera menée afin d'objectiver l'apport du dispositif dans le recrutement et la fidélisation des bénévoles.



L'école donne aux élèves des outils pour se construire, individuellement et collectivement (compétences formelles, sociales et personnelles). Parmi ces outils figure la pratique d'activités physiques ou sportives, qu'elle soit obligatoire (EPS) ou facultative (sport scolaire). Si notre pays est l'un de ceux qui consacrent le plus de temps à l'enseignement de l'EPS à l'école, des axes de progression ont pu être identifiés. Ils concernent notamment le niveau d'activité physique global des élèves (87% des adolescents ont une activité physique insuffisante), le décrochage sportif lors des changements de cycles scolaires, les collaborations entre les acteurs éducatifs et sportifs ou encore le manque de lisibilité des parcours d'accès aux métiers du sport.



PILOTES POTENTIELS

Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation



Dans le cadre de l'enseignement primaire, reconsidérer la place de l'EPS dans l'enseignement obligatoire, en facilitant l'intervention de professionnels de l'EPS aux côtés des professeurs des écoles. L'objectif étant d'aider à la construction des programmes pédagogiques et de sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge à une pratique sportive régulière.

Dans le cadre de l'enseignement secondaire, accompagner les innovations pédagogiques et les initiatives menées pour diversifier les activités proposées dans les cours d'EPS, dans le but de donner envie et de lutter contre la césure sportive à l'adolescence.

Enfin, dans le cadre de l'enseignement supérieur, rendre obligatoire dans toutes les formations universitaires la pratique des activités physiques ou sportives, en banalisant le jeudi après-midi comme plage horaire dédiée. En parallèle, démocratiser l'accès aux offres sportives universitaires et encourager le développement des infrastructures en libre accès sur les campus ou à proximité de ceux-ci.



Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports Ministère des Solidarités et de la Santé



En lien avec l'axe 4 de la Stratégie Nationale Sport-Santé 2019-2024, ainsi que le dispositif du service sanitaire, formaliser l'intervention d'étudiants en STAPS dans les collèges/lycées afin de promouvoir les bienfaits des activités physiques et sportives et lutter contre les

comportements sédentaires. Pour cela, s'appuyer sur des méthodes existantes mais pas ou peu développées dans le monde éducatif, comme le recours à des pauses actives, l'aménagement des salles de classe ou des cours de récréation.



PILOTES POTENTIELS

Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports Collectivités locales Acteurs du sport scolaire CNOSF/CPSF et organes déconcentrés

Au niveau local, faciliter les coopérations entre tous les acteurs de l'école pour co-construire des expérimentations dans les temps périscolaires, alliant accompagnement scolaire et pratique d'activités physiques ou sportives.

S'appuyer notamment sur les acteurs du sport scolaire, sur les professeurs des écoles et les éducateurs sportifs (municipaux ou associatifs), pour établir des liens cohérents entre les activités proposées et l'EPS obligatoire à l'école.



PILOTES POTENTIELS

Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation



Sport ou via la création d'un bot chargé de filtrer les formations disponibles suivant les vœux ou les intérêts des candidats), et l'implication forte des acteurs du sport dans les forums d'orientation.





THEMATIQUE 4 DEVELOPPEMENT DES PRATIQUES

Le gouvernement s'est fixé pour objectif d'augmenter de trois millions le nombre de pratiquants réguliers d'activités physiques ou sportives d'ici 2024. Cela nécessite de s'adresser à de nouveaux publics et d'investir de nouveaux espaces de pratiques. Cela implique également de créer de nouveaux outils pour attirer de nouveaux pratiquants et licenciés au sein des clubs sportifs.



2024



CNOSF/CPSF

Acteurs économiques

Ministère des Solidarités et de la Santé

Collectivités locales

En partenariat avec les Liv-Lab Sport, les incubateurs et les acteurs spécialisés dans les technologies immersives, expérimenter la création de solutions permettant de tester certaines activités sportives en réalité virtuelle ou augmentée.

Accessibles en open source, ces solutions pourront être mises à la disposition des fédérations, ligues, comités et clubs sportifs pour promouvoir leurs disciplines (par exemple faire découvrir des activités

de montagne ou de pleine nature à des publics éloignés de ces formes de pratique) et capter de nouveaux publics (personnes avançant en âge, personnes en situation de handicap...). Ces solutions pourront également **servir à d'autres usages** (scientifiques, pédagogiques, éducatifs), notamment dans le cadre scolaire et périscolaire, à l'image des expérimentations menées par le Centre de Recherche Interdisciplinaire (gymnase augmenté.





En collaboration avec les fédérations sportives, développer une application numérique en « marque blanche », comportant des fonctionnalités dédiées à l'animation de leurs communautés. Cette application sera mise à disposition des fédérations sportives qui ne disposent pas d'outils de ce type ou qui n'ont pas les moyens de le financer, et sera entièrement personnalisable.

Ouvertes aux licenciés comme aux pratiquants occasionnels, ces solutions permettront à la fois de faciliter la prise de licence (dématérialisation du

certificat médical, accès facilité à des offres ponctuelles d'apprentissage ou de découverte, avec tarification adaptée), de favoriser l'engagement des utilisateurs travers des dispositifs ludiaues performances, (partage des défis connectés, etc.), et d'offrir des services réservés aux licenciés (diagnostic de forme, élaboration de programmes d'entraînement individualisés, cours en ligne, accès privilégié à certains espaces de pratique ou créneaux horaires, réductions, prêt de matériel, accès parking, services de conciergerie, etc.).





Pour atteindre l'objectif des trois millions de pratiquants réguliers supplémentaires d'ici 2024, faciliter l'identification de l'offre sportive territoriale grâce à un service de géolocalisation et l'agrégation des données disponibles de différents acteurs (clubs sportifs, équipements,

maisons sport-santé, espaces, sites et itinéraires, etc.). Cette remontée d'informations pourra être effectuée par les collectivités territoriales, les fédérations et leurs organes déconcentrés, en lien avec l'établissement des diagnostics sportifs territoriaux et au profit des usagers.



Accessibilité numérique



Agence nationale du Sport

Collectivités locales

En lien avec cette cartographie, et en collaboration avec les collectivités territoriales et les gestionnaires d'équipements sportifs, expérimenter la création de « box sportifs » dans les parcs ou les espaces de pratique. Ces casiers faciliteraient l'accès à du petit matériel sportif dans les parcs (ballons, raquettes, plots, filets, balles, volants...) ou à du matériel spécifique

dans les espaces de pratique (clubs de golf, patins à glace...) gratuitement ou moyennant une contribution financière. A l'image d'autres services (vélos partagés), une application permettra de déverrouiller le casier et d'avoir accès au matériel (responsabilité). La localisation de ces box pourrait s'intégrer dans un outil interactif (approche territoriale proposition 11).



Agence nationale du Sport
Comité Paralympique et Sportif Français
Assemblée des Départements de France

En matière de para-sport, optimiser le recensement du matériel adapté existant dans les structures sportives ou les structures médico-sociales, à l'échelle d'un bassin de vie. L'objectif sera de rendre visible le matériel disponible, dans une optique de mutualisation et de partage.

Ces données pourront alimenter le Handiguide des Sports, permettant ainsi de renseigner les usagers sur l'offre para-sportive disponible autour de soi ainsi que sur les capacités opérationnelles de pratique.

En parallèle, initier un programme de recherche afin de développer un prototype de fauteuil multisports permettant une pratique de découverte ou de loisir en toute sécurité aux personnes en situation de handicap moteur léger ou en immobilisation temporaire (blessures).





THEMATIQUE 5 ÉGALITE ET ACCES AU SPORT

Si les pratiques sportives évoluent, des inégalités demeurent encore en matière d'accès au sport, en fonction du genre, de l'âge ou de la capacité des individus. Les acteurs du sport font face à des enjeux sociétaux : le développement de la pratique féminine, le vieillissement de la population ou encore l'inclusion des personnes en situation de handicap.



Agence nationale du Sport

CNOSF/CPSF

En s'inspirant des initiatives existantes (sport scolaire), soutenir, dans le cadre des appels à projets de l'Agence nationale du Sport ou des plans sportifs fédéraux (PSF) des expérimentations en matière de **pratiques sportives mixtes** (hommes /femmes, pratiques partagées handivalide, pratiques intergénérationnelles), permettant à chacun de pratiquer ensemble dans des conditions optimales, quel que soit le genre ou la capacité.

Pour accompagner cette mesure, instaurer un groupe de travail dédié à

« l'innovation des pratiques » au sein des fédérations ou groupe de fédérations, notamment dans les sports collectifs. Cette approche répondra à un enjeu fort, à la fois en matière de haute performance (augmentation des épreuves mixtes aux programmes des Jeux Olympiques et des Jeux Olympiques de la Jeunesse), et de sport pour tous (demande de pratique en famille, de sport partagé handi-valide...).



Agence nationale du Sport
Collectivités locales
Comité d'organisation Paris 2024

Pour lutter contre le décrochage sportif des jeunes filles, **réinvestir aux côtés des fédérations les équipements sportifs urbains**. Organiser des journées de découverte mixtes autour du partage de ces équipements lors d'animations régulières « **Hors des murs** », en lien avec les clubs sportifs de proximité et les associations de quartiers. Créer des formes de **compétitions street** (ligues

urbaines, à l'image des compétitions proposées aux États-Unis ou dans certains territoires), inviter les jeunes filles à la pratique et permettre à ces dernières de partager leurs expériences de sport dans ces lieux (via des challenges ou des concours sur les réseaux sociaux, en lien par exemple avec le projet Paris 2024 et l'animation de la communauté Terre de Jeux).



Agence nationale du Sport
Collectivités locales

Lors de la construction de nouveaux équipements sportifs, proposer, sur un même lieu, différents espaces de pratiques et de services : gymnase, courts de raquettes, escalade ludique... Encourager dans les clubs le développement d'offres sportives miroirs parents/enfants, permettant à chacun de pratiquer sur le même lieu et sur le même créneau horaire.



PILOTE POTENTIEL

Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports



En lien avec les collectivités territoriales et les fédérations sportives, expérimenter la mise en place de dispositifs « Pass'Sport Actifs », accessibles gratuitement pour toutes les personnes l'année de leur retraite. A l'image des passeports existants pour les jeunes dans plusieurs

territoires, ce pass proposera une série de coupons de réduction ou de séances de découverte dans les clubs sportifs partenaires. L'objectif sera de faciliter la continuité ou la reprise d'activités physiques ou sportives sur le temps charnière de l'entrée en retraite.





Parmi les nombreuses vertus sociales que l'on reconnaît au sport, l'inclusion en est l'une des principales. En France, des politiques publiques diverses se sont déployées ces dernières décennies, visant à « intégrer » des publics éloignés du sport ou considérés comme vulnérables. Les objectifs poursuivis sont multiples, allant d'un accès facilité aux structures sportives jusqu'à un accompagnement dans l'insertion professionnelle, en passant par le renforcement du capital social, du lien relationnel ou encore de l'estime de soi.

Parmi les publics à cibler dans le cadre de telles politiques figurent les personnes sous main de justice. Pensées à l'origine à des fins occupationnelles, la mobilisation des pratiques sportives en milieu pénitentiaire évolue, prenant des formes variées et s'inscrivant davantage dans une perspective de réinsertion sociale.









Identifier à travers un appel à manifestation d'intérêt les fédérations sportives ou associations qui souhaitent s'engager dans des programmes à vocation éducative et sociale dans les établissements pénitentiaires.

Favoriser les expérimentations entre acteurs sportifs et pénitentiaires, alliant

dynamique sportive et réinsertion sociale/professionnelle (programme de remobilisation par les activités physiques et sportives, création de recycleries sportives, ateliers de réparation de matériels, partenariats locaux dans une optique d'économie circulaire, etc.).



PILOTE POTENTIEL

Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports



acteurs sportifs de s'engager dans cette voie. Créer des programmes adaptés aux différents publics (jeunes, familles, femmes), alliant pratique sportive et acquisition de compétences utiles (apprentissage du français, apprentissage du vélo, accompagnement scolaire...).





THEMATIQUE 7

Développement durable et grands événements sportifs

La France développe une politique attractive en matière d'accueil de grandes manifestations sportives internationales. Si les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 occupent tous les esprits, de nombreux événements sont prévus en France ces prochaines années, avec des répercutions sociétales nombreuses (économiques, touristiques, cohésion sociale...) pour les territoires qui les accueillent et les personnes qui participent à leur organisation.



PILOTES POTENTIELS

Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports Délégation Interministérielle aux Jeux Olympiques et Paralympiques (DIJOP)



Enrichir la Charte des 15 engagements écoresponsables des organisateurs d'événements sportifs par des **mesures liées à l'impact et l'héritage**, prenant en compte l'expérience des Jeux de Paris 2024, et les 17 Objectifs de Développement Durable des Nations Unies.







PILOTES POTENTIELS

Agence nationale du Sport Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports

Au niveau des conférences régionales du sport, accompagner les organisateurs d'événements sportifs de dimension nationale organisés en France à se saisir de cette charte. Les fédérations et les comités d'organisation seront accompagnés par l'ANS et/ou un groupe d'experts dans la définition de leur plan d'action et dans la mise en œuvre

opérationnelle (cartographie des acteurs, plateforme recensant les indicateurs mobilisables, etc.) afin de favoriser la prise de conscience et le changement de comportements à tous niveaux. Une mesure d'impact des actions entreprises sera mise en œuvre afin de mesurer les effets dans la durée.



PILOTES POTENTIELS

Agence nationale du Sport

Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports

En lien avec les comités d'organisation, enrichir le programme de formation des bénévoles engagés dans l'organisation d'un grand événement sportif. Ces bénéficient de derniers créneaux obligatoires consacrés à des formations adaptées aux différentes missions et tâches confiées Malheureusement. ces temps de formations sont les seuls mis en place durant la durée totale de l'événement. Il s'agit donc d'enrichir ces formations en proposant d'une part des formations courtes et complémentaires (webinaires, stands de sensibilisation, etc.) et d'autre part, en diversifiant les sujets abordés afin d'y inclure des thématiques liées au développement durable (lutte contre les discriminations, éducation à l'environnement et au développement durable, prévention des violences sexistes et sexuelles, etc.).





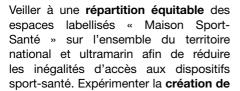
En France, un individu sur trois aurait aujourd'hui une pratique physique ou sportive insuffisante au regard des recommandations de santé publique. En parallèle, nos modes de vie sont de plus en plus sédentaires. Or, les bénéfices associés à une activité physique régulière et adaptée sont désormais parfaitement documentés, l'activité physique ayant notamment des effets bénéfiques en matière de prévention primaire (en amont de la survenance de maladies), secondaire (à un stade précoce de l'évolution de la maladie) et tertiaire (qui agit sur les complications et les effets de récidive).





PILOTES POTENTIELS

Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports (Ministère des Solidarités et de la Santé



« Maisons Sport-Santé » près des universités, pour sensibiliser les étudiants et le personnel aux enjeux liés, mais aussi permettre l'intégration d'étudiants-stagiaires et futurs professionnels de ce dispositif.



PILOTES POTENTIELS

Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports Ministère des Solidarités et de la Santé Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion

Revitaliser le dispositif « **Sport sur Ordonnance** » via un engagement fort du corps médical et une **clarification des prérogatives** ainsi que des capacités

d'intervention de chaque profession, afin d'obtenir une collaboration interprofessionnelle fluide et efficace.



SPORT















Créée en 1999, l'Association Nationale des Étudiants en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (ANESTAPS), est aujourd'hui l'unique organisation représentative des jeunes souhaitant évoluer dans le champ du sport et de l'animation. Leurs intérêts, ainsi que la promotion de leurs compétences, sont les fondements de l'ANESTAPS.

Son expertise sur les problématiques de ces formations lui ont permis d'être l'interlocutrice privilégiée de la jeunesse sportive auprès des acteurs institutionnels. À ce titre, l'ANESTAPS entretient des relations indéfectibles avec le ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, le ministère chargé des Sports, les partenaires sociaux ou encore avec l'ensemble du mouvement sportif français. Administrée par un réseau de plus de cinquante associations composées entièrement de bénévoles, l'organisation bénéficie d'une importante couverture territoriale. De plus, son fonctionnement fondé sur la démocratie participative lui donne toute légitimité de prendre position tout en gardant son indépendance politique.

L'ANESTAPS agit quotidiennement pour la défense des droits des intérêts moraux et matériaux aussi bien collectifs qu'individuels des jeunes. Elle lutte activement contre toutes formes de discriminations et accompagne les jeunes dans leurs différentes problématiques académiques, sociales ou sociétales. C'est au travers de différents projets nationaux innovants que l'ANESTAPS participe à la construction de solutions aux problématiques sociales et sociétales qu'elle rencontre. Parmi eux nous comptons notamment, la Journée Nationale du Sport et du Handicap, les EDUCATHON réunissant les avis des jeunes autour de différentes thématiques ou encore la « Friperie du Sport » luttant contre la précarité étudiante et favorisant la pratique sportive sur les campus.

Afin de réaliser ses projets au mieux sur l'ensemble du territoire, l'ANESTAPS déploie une vraie politique de formation à destination des bénévoles de son réseau, et de tous les jeunes ou structures voulant développer leurs connaissances. Basée sur des méthodes d'éducation par les jeunes et pour les jeunes, l'association partage son expertise sur la gestion associative ou encore sur les enjeux politiques et sociétaux actuels. Dans une société où la jeunesse a parfois du mal à trouver sa place, l'ANESTAPS agit par ses formations pour permettre à chaque jeune de construire le monde de demain.





Sport et Citoyenneté

Sport et Citoyenneté est le seul Think tank en Europe dont l'objet social est l'analyse des politiques sportives et l'étude de l'impact sociétal du sport.

Indépendant, son expertise bénéficie d'une reconnaissance des autorités publiques et des parties prenantes du sport européen. Fort d'un comité scientifique composé d'experts indépendants (plus de 350 à ce jour), le Think tank travaille depuis toujours à la défense des idées citoyennes et met son savoir-faire au service de la promotion du sport au service de la société.

Sport et Citoyenneté produit une réflexion sur les enjeux socio-politiques du sport. L'objectif est de participer au processus de construction des politiques publiques, nationales et européennes, du sport, de la santé, de l'éducation, de la citoyenneté, du développement durable, de l'économie et de la cohésion sociale.

Le Think tank inscrit son action dans le cadre de l'élaboration de la politique européenne et nationale du sport, en étant régulièrement consulté par les institutions internationales et européennes, les Etats-Membres, le mouvement sportif et la société civile qui le reconnaissent comme un interlocuteur privilégié dans ce domaine. Il conduit également plusieurs projets européens dont le projet PACTE de promotion de l'activité physique auprès des municipalités et le projet FIRE d'inclusion des réfugiés par le football.



Pilote de 3 projets européens PASS, PACTE, FIRE



événements organisés et plus de 600 participations à des événements sur des thématiques sportives





Les organisateurs remercient sincèrement l'ensemble des ieunes qui ont participé à ce premier EDUCATHON sur l'avenir du sport français, ainsi que les experts qui ont accepté d'introduire les thématiques et d'échanger avec les jeunes présents : Laure Dubos (UPCA), Adrien Forestier (UCPA), André Jaffory (Agence nationale du Sport), Virginie Lamotte (Agence nationale du Sport), Sylvain Landa, Maxime Leblanc et Antoine Panicali (Sport et Citoyenneté), Pierre-Emmanuel Panier (ministère des Sports), Michel Rota (Wellness Training), Bénédicte Rouby (My Coach), Frédéric Sanaur (Agence Nationale du Sport) et Marion Trouillet (UNSS).

Ces remerciements vont également à l'Agence nationale du Sport pour le soutien apporté à ce projet retenu dans le cadre de l'appel à projets « Soutien aux acteurs sociosportifs 2019 ». Sans ce soutien, ce projet n'aurait pas pu voir le jour.

Enfin. aue soient chaleureusement remerciées les équipes de la base nautique de Vaires-Torcy, de l'UCPA et de l'UNSS pour leur accompagnement dans l'organisation de cette journée ainsi que les membres du bureau national de l'ANESTAPS et de l'équipe de Sport et Citoyenneté, qui ont rendu cet EDUCATHON possible.





www.anestaps.org @ANESTAPS







www.sportetcitoyennete.com @SportandCitizen